



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française



CONSEIL MUNICIPAL DU 02 AVRIL 2024
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2024.02.18

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Vote du Budget Primitif 2024 - Commune :

L'an deux mil vingt-quatre,
Le deux avril à vingt et une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – M. Serge PEREIRA – Mme Geneviève POMMERAU – Mme Florence GUIGNON – Mme Christine PITTION – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Étaient excusés : Mme Lucette FARE (*pouvoir à M. Michel ETTLIN*) – Mme Sylvie STITI (*pouvoir à Mme Gwenaëlle LEGROS*) – Mme Rosa ALVES.

Étaient absents : M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA – M. Lionel CORNICHON.

Secrétaire de séance : Mme Florence GUIGNON.

Convocation :
28/03/2024

Date d'affichage :
28 MARS 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 14
Votants : 16

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **08 AVR. 2024**

Et publication ou notification

Du : **08 AVR. 2024**

Pour faire suite aux différentes commissions dont celles des finances élargies des 01 février, 12 et 14 mars 2024, le projet de budget primitif 2024 proposé au Conseil municipal se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
	En Euros	En Euros
Section de Fonctionnement (1)	3 400 598 € + 1 202 749.84 € (virement section investissement) 4 603 347 € 84	3 521 288.13 € + 1 386 874.93 € (reprise de l'excédent Commune + Caisse des Ecoles) 4 908 163.06
Section d'Investissement	2 733 575.96 €	2 733 575.96 €
TOTAL	7 336 923.80 €	7 641 739.02 €

(1) La section de fonctionnement laisse apparaître en recettes un suréquilibre de 304 815.22 €

Il est demandé au Conseil municipal :

-de se prononcer sur le budget primitif 2024 et de le voter par chapitre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ADOpte le budget primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme

Le jeudi 4 avril 2024

Le Secrétaire de séance,
Florence GUIGNON

Le Maire,
Valérie LAGILLE



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Le Maire,
A Château-Landon, le 02/04/2024
Le Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Château-Landon, le 02/04/2024

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES : Pour : 16

Contre : -

Abstention : -

Date de convocation : 28/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

01 Valérie LAGILLE	
02 Cristèle VIEZZI	
03 Frédéric BAUDOIN	
04 Sophie GOUSSERY	
05 Alain RODRIGUEZ	
06 Marie-Christine MASSON	
07 Serge PEREIRA	
08 Lucette FARE	donnée par Perron à Michel Etlin
09 Geneviève POMMEREAU	
10 Florence GUIGNON	
11 Christine PITTION	
12 Frédéric COMBE	
13 Marie-Christine REDON	



ARRETE ET SIGNATURES

14 Rosa ALVES	
15 Sébastien BAUDEMONT	
16 Bertrand GAGNON	
17 Michel ETTLIN	
18 Jean-Hubert FRISON	
19 Sylvie STITI <i>Pouvoir donné à Gwenaëlle LEGROS</i>	
20 Benjamin BUSIGNIES-BOGANDA	
21 Lionel CORNICHON	
22 Gwenaëlle LEGROS	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2024 et de la publication le

08 AVR. 2024

A Château-Landon, le 08 AVR. 2024

